COREPS NOUVELLE-AQUITAINE UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS

Le COREPS Nouvelle-Aquitaine entame sa 2ème saison avec pour ambition que le dialogue social produise des effets et reste en prise avec les réalités des pratiques professionnelles.

UNE INSTANCE DE DIALOGUE SOCIAL TERRITORIAL

Dans le champ du spectacle vivant et enregistré, le Comité régional des professions du spectacle (COREPS) est la seule instance régionale où se trouvent réunis les organisations syndicales de salariés, les organisations professionnelles d'employeurs, les représentants de l'État (DRAC, DIRECCTE), la Région Nouvelle-Aquitaine et des organismes comme l'AFDAS et Pôle Emploi Spectacle. Sa mission est de faciliter l'échange et le débat à l'échelle régionale entre ces organisations. Sa force est d'offrir à ses membres un espace de concertation, de veille et de préconisation mais pas de décision. La coordination du COREPS est assurée par le Pôle Dialogue social de L'A.

Aujourd'hui, il n'existe que deux COREPS en France : celui de Nouvelle-Aquitaine et un autre en Occitanie, nouvelle région composée des ex Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées.

UNE PLÉNIÈRE REVISITÉE

La séance plénière du COREPS est un rendez-vous annuel qui permet à tous ses membres de faire un point de situation, de partager avec l'ensemble de la profession ses enjeux et ses travaux.

Cette première plénière, à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, a été repensée sous la forme d'une table ronde qui s'inscrira dans le cadre du Forum Entreprendre dans la Culture des 6 et 7 décembre au Confort Moderne à Poitiers.

Au cours de cette table ronde, vous découvrirez comment s'organisent les échanges entre les pouvoirs publics et les représentations professionnelles, comment le COREPS renouvelle le dialogue social. Ce sera l'occasion d'échanger avec ses membres et de mesurer les impacts de ce dialogue social territorial dans vos réalités professionnelles.

Se construire une représentation de la Nouvelle-Aquitaine

Au cours du dernier semestre, des enjeux communs à tous les membres du COREPS ont structuré de manière transversale l'ensemble des réunions : **comprendre les spécificités de chacune des organisations représentées, découvrir ses modes d'actions ou encore prendre le temps de construire des repères communs à l'échelle de la nouvelle région.**

Prendre en compte le nouveau territoire

Se concerter, échanger et travailler à l'échelle du territoire néo-aquitain a demandé de **repenser l'organisation des travaux du COREPS**. Il a fallu prendre en compte les temps de déplacements, les contraintes calendaires de chacun. Ainsi, pour dynamiser les échanges et rester en prise avec les réalités des pratiques professionnelles de chacun, les travaux se sont organisés de manière mensuelle (généralement le 1er jeudi de chaque mois) avec une alternance de réunions en présentielles et de réunions téléphoniques.

Deux groupes de travail ont été mis en place autour de thématiques qui animent le secteur. La *Cellule de veille pour l'emploi* aborde notamment les conditions d'emploi, les nouveaux dispositifs et les évolutions des réglementations. Le groupe *Politiques et financements publics,* quant à lui, encourage et participe à la co-construction de politiques publiques, échange sur les impacts qu'elles pourraient avoir sur les conditions de travail des professionnels.

Structurer les réunions pour des échanges dynamiques

Les réunions se sont structurées autour de modalités récurrentes qui ont favorisé une veille sur les pratiques des employeurs, la situation des salariés ou encore encouragé la concertation.

Des points d'actualités ont permis de susciter une veille chez chacun des participants, et de partager des informations comme la création d'une télévision régionale, la réforme de la formation professionnelle, etc. **Des points d'information** ont facilité la compréhension d'un sujet ou d'une thématique : les licences d'entrepreneurs de spectacle, les agences régionales (OARA, L'A.), le FONPEPS, la politique culturelle de l'État, etc. **Une observation partagée** a été proposée par le Pôle Observation-ressources de L'A. autour de chiffres repères pour appréhender les réalités régionales, comme le nombre d'équipes artistiques, celui des salariés du spectacle vivant, etc. Enfin, **les premiers chantiers-contributions** se sont mis en place. Un premier sur le thème de la lutte contre le travail illégal s'est concrétisé par la réalisation d'une plaquette d'information. Elle sera prochainement diffusée en direction des employeurs occasionnels. Le deuxième chantier, a été unique et novateur. La Région a souhaité échanger avec les membres du COREPS sur son projet de nouveau Règlement d'intervention pour le spectacle vivant (cf : page 3 de *L'Affût*). Elle a ainsi pu recueillir les points de vue de chacun des membres, confronter ses idées et s'enrichir pour finaliser son projet.